CC du Pays du Grésivaudan (CCPG) (Siren : 200018166)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Crolles
Arrondissement	Grenoble
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/12/2008
Date d'effet	01/01/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Francis GIMBERT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	390 rue Henri Fabre
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38926 CROLLES CEDEX
Téléphone	04 76 08 04 57
Fax	04 76 08 85 61
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	102 236

Densité moyenne	139,86

Périmètre

Nombre total de communes membres : 47

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Allevard (213800063)	3 975
38	Barraux (213800279)	1 949
38	Bernin (213800394)	3 084
38	Biviers (213800451)	2 473
38	Chamrousse (213805674)	475
38	Chapareillan (213800758)	2 949
38	Crolles (213801400)	8 563
38	Froges (213801756)	3 446
38	Goncelin (213801814)	2 291
38	Hurtières (213801921)	187
38	La Buissière (213800626)	695
38	La Chapelle-du-Bard (213800782)	542
38	La Combe-de-Lancey (213801202)	721
38	La Ferrière (213801632)	236
38	La Flachère (213801665)	459
38	La Pierre (213803034)	474
38	La Terrasse (213805039)	2 507
38	Laval (213802069)	1 006
38	Le Champ-près-Froges (213800709)	1 242
38	Le Cheylas (213801004)	2 729
38	Le Moutaret (213802689)	242
38	Les Adrets (213800022)	961
38	Le Touvet (213805112)	3 096
38	Le Versoud (213805385)	4 698
38	Lumbin (213802143)	2 139
38	Montbonnot-Saint-Martin (213802499)	5 336
38	Morêtel-de-Mailles (213802622)	433
38	Pinsot (213803067)	211
38	Pontcharra (213803141)	7 396
38	Revel (213803349)	1 438
38	Saint-Bernard (213803679)	672
38	Sainte-Agnès (213803505)	552
38	Sainte-Marie-d'Alloix (213804172)	566
38	Sainte-Marie-du-Mont (213804180)	242
38	Saint-Hilaire (213803950)	1 503
38	Saint-Ismier (213803976)	6 949
38	Saint-Jean-le-Vieux (213804040)	264
38	Saint-Martin-d'Uriage (213804222)	5 622
38	Saint-Maximin (213804263)	652
38	Saint-Mury-Monteymond (213804305)	352

38	Saint-Nazaire-les-Eymes (213804313)	3 016
38	Saint-Pancrasse (213804354)	459
38	Saint-Pierre-d'Allevard (213804396)	2 910
38	Saint-Vincent-de-Mercuze (213804669)	1 438
38	Tencin (213805013)	1 635
38	Theys (213805047)	2 059
38	Villard-Bonnot (213805476)	7 392

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales *Elaboration, suivi et mise en oeuvre du contrat de Pays et de différentes procédures contractuelles Lélaboration, le suivi, la gestion, lanimation, la coordination, la mise en oeuvre des procédures contractuelles, en particulier : - Les contrats de développement en partenariat avec le Conseil régional et le Conseil général. - Les contrats thématiques, type PSADER (Projet stratégique pour lagriculture et le dév rural) avec le recours aux contrats diversifiés de massif (Belledonne et Chartreuse) - Conformément aux dispositions de larticle L. 211-7 du code de lenvironnement, la communauté de communes est habilitée à entreprendre létude, lexécution et lexploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère dintérêt général ou durgence, relatifs à laménagement et la sécurisation des torrents, des rivières et des chantournes (Prodepare-PROgramme DEPARtemental dinsertion par lEnvironnement-, contrat de rivière, Schéma daménagement et de gestion des eaux, schéma daménagement des torrents de la communauté de communes du Balcon de Belledonne).*
Sanitaires et social
- Action sociale
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale *Action sociale en faveur des publics ayant des difficultés particulières d accès à l emploi Les dispositifs contractuels et/ou structures visant à favoriser l insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans (MLG / chantiers d insertion) Les dispositifs contractuels et/ou structures visant à favoriser la prise en charge, l insertion sociale et professionnelle, et la mobilité professionnelle.*
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance *· Action sociale en faveur d¿une meilleure prévention - Les conseils locaux de prévention de la délinquance - Les centres de planification - Les lieux de parentalité*
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *l¿aménagement, l¿entretien et la gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique. Sont d¿intérêt communautaire : - Zone d¿activités Pré Millon La Terrasse - Zone d¿activités d¿Etape au Versoud - Zone d¿activités de la Grande Ile I et II - Zone d¿activités de Champ 7 Laux à Le Champ-près-Froges - Zone d¿activités Communautaires Alfred Frédet (ancien site Atofina) à Froges et Villard-Bonnot - Zone d¿activités Eurekalp (St Vincent de Mercuze/Le Touvet) - Zone d¿activités La Buissière - Parc technologique Pré-Noir à Crolles - Zone d¿activités Malvaisin au Versoud - Zone d¿activités Pré-Brun à Pontcharra - Zone d¿activités Pré Millet à Montbonnot - Friche Industrielle Moulin Vieux à Pontcharra - Parc d¿activités des Granges aux Adrets - Zone d¿activités du Pruney au Versoud (ancien tènement*

des papeteries de Lancey) - Zone d'activités industrielles à St-Pierre d'Allevard - Fiche industrielle dite de l'ex SETRIM à Goncelin

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

les actions de développement économique notamment : - la création, la promotion et la gestion de pépinières d¿entreprises et d¿ateliers relais. sont d¿intérêt communautaire : - Espace Bergès : pépinières d¿entreprises - Pépinière d¿entreprises et atelier-relais Eurekalp - Ateliers-relais du Malvaisin au Versoud - Le restaurant inter-entreprises du Haut Grésivaudan à Pontcharra. - les actions commerciales de promotion économique : salons, démarchage des entreprises. - la mobilisation des dispositifs contractuels d¿intervention économique et d¿accompagnement à la création d¿entreprises nouvelles et/ou à la reprise d¿activités intégrant plusieurs partenariats publics et/ou privés (entreprises ¿ communes ¿ Région- Département- Europe¿) : Sont d¿intérêt communautaire : - les dispositifs engagés avant le 1er janvier 2009 : SMGC 2 - Alliance « Programme Recherche-Développement coopératif Crolles 2 » - Minalogic ¿Tenerdiss - Bernin 2010-Nano 2012. - les projets et opérations localisés dans la communauté de communes du Pays du Grésivaudan et éligibles aux dispositifs réglementaires et législatifs des aides directes aux entreprises. - les projets représentant un intérêt stratégique susceptibles de renforcer l¿attractivité et -la compétitivité du territoire de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan. - la participation aux structures et organismes intervenant dans les domaines du partenariat socio-économique, de la création et/ou reprise d¿entreprises. - la promotion et le soutien de l¿agriculture et de ses filières de production et transformation. - la promotion et le soutien de la filière bois et de ses filières de production et transformation. - la promotion et le soutien touristique du territoire et des équipements de loisirs de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- Activités culturelles ou socioculturelles

La participation à des activités culturelles ou éducatives ayant un caractère exceptionnel et/ou d envergure communautaire et/ou intégrées au sein de procédures contractuelles. Le confortement de la mise en réseau des bibliothèques et la mise en oeuvre des futures médiathèques « têtes de réseau » du territoire.

- Activités sportives

Les manifestations ayant un caractère exceptionnel, les activités sportives d envergure communautaire et/ou intégrées au sein de procédures contractuelles.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

· Le schéma de cohérence territoriale du Grésivaudan.

- Schéma de secteur

Le schéma de secteur du Grésivaudan.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

· Les zones d'aménagement concerté et lotissements d'intérêt communautaire liés à l'exercice des compétences de la CCPG. ZAC Grande Ile 1 et Grande Ile 2 ZAC d'Etape au Versoud ZAC Champ 7 Laux ZAC Pré Millon 1 Lotissement Pré Millon 2 ZAC La Buissière ZAC Eurekalp

- Constitution de réserves foncières

· La réalisation directe et/ou indirecte de réserves foncières nécessaires à l exercice des compétences de la CCPG.

- Organisation des transports urbains

L'étude et organisation des transports urbains et scolaires au sens de la Loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs (Autorité Organisatrice des Transports Urbains). Dans ce cadre, la CC peut subdéléguer une partie de cette compétence à des communes ou des groupements de communes pour l'organistaion interne de transports spécifiques, via une convention dite d'autorité organisatrice des transports de second rang. La création, l'aménagement, la maintenance et l'entretien des pôles intermodaux : sont déclarés d'intérêt communautaire les pôles accueillant au moins un transport collectif.

- Transport scolaire

- Etudes et programmation

La mutualisation des politiques en matière de gestion et entretien de l espace. Un programme d aménagement d ensemble : la promotion et l accompagnement à la mise en oeuvre de la charte paysagère élaborée sur le territoire.
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *· Les PLH existants et à venir · Les CLH existants et à venir · Le portage foncier au titre des communes pour des opérations de logements correspondant aux orientations fixées dans les PLH*
- Politique du logement social
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) *· Le montage et financement des OPAH existantes et à venir*
Infrastructures
- Pistes cyclables *·La création, l¿aménagement et la maintenance des pistes cyclables inscrites dans le futur schéma communautaire.*
Autres
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage *Aires d¿accueil des gens du voyage : - l¿aire de grand passage à Crolles - l¿aire d¿accueil de Pontcharra - l¿aire d¿accueil de St Ismier*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
38	Syndicat intercommunal des établissements d'enseignement secondaire et technique des cantons de Meylan et Saint Ismier SIEST	SM fermé	51 362
38	Syndicat intercommunal d'action gérontologique (253803316)	SM fermé	171 280
38	Syndicat d'Aménagement du Bois Français- SABF (253804967)	SM fermé	451 020
38	Etablissement Public du Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Urbaine Grenobloise (253804314)	SM fermé	764 715
38	Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie SIBRECSA (253801450)	SM fermé	44 643
38	Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère SYMBHI (253805105)	SM ouvert	955 322

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)